

Informations sur la protection des données

FUJIFILM Holdings Corporation (ci-après « **FH** » ou « **nous** » ou « **notre** » ou « **nos** ») fournit avec ce système d'alerte en ligne (ci-après le « **système DQ** ») un moyen de signaler des violations spécifiques de conformité concernant toutes nos filiales directes et indirectes (conjointement avec nous les « **sociétés Fujifilm** »), nos succursales et leurs employés. Le traitement des données personnelles dans le système DQ est basé sur l'intérêt légitime des sociétés Fujifilm situées en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique à détecter et prévenir les fautes dans notre groupe, et donc à éviter de porter préjudice aux sociétés Fujifilm, à leurs employés et clients.

Nous prenons la protection et la confidentialité des données très au sérieux et respectons les dispositions du règlement général de l'UE sur la protection des données (ci-après le règlement « **UE-RGPD** ») ainsi que les réglementations nationales en vigueur en matière de protection des données et autres lois régissant le fonctionnement d'un système d'alerte. Ce qui suit explique le traitement des données personnelles qui peuvent être incluses dans les rapports que vous soumettez par l'intermédiaire du système DQ. Par données personnelles, on entend toute information permettant d'identifier une personne ou du moins de rendre une personne identifiable, telle qu'une adresse électronique, un numéro de téléphone, un titre de poste, des données de localisation, etc.

Partie responsable et maintenance technique

La partie responsable de l'utilisation du système DQ et du traitement des rapports au sein du Groupe Fujifilm est FUJIFILM Holdings Corporation, 7-3, Akasaka 9-Chome, Minato-ku, Tokyo, 107-0052, Japon.

L'exploitation technique et la maintenance du système DQ sont assurées par un tiers, D-Quest, Inc. du 12F Ryumeikan-honten Bldg, 3-4 Kandasurugadai, Chiyoda-ku, Tokyo, 101-0062 Japan (ci-après, « **DQ** »), pour le compte de FH. Les données personnelles et les informations saisies dans le système DQ sont stockées dans une base de données exploitée par DQ dans un centre de données hautement sécurisé situé dans l'Union européenne. Toutes les données sont cryptées, pseudonymisées et protégées par mot de passe. Elles sont ensuite transférées sur les deux serveurs japonais de DQ, où il est crypté, puis stocké sur le serveur de rapports de DQ. FH est alors informée par DQ de l'existence d'un rapport.

Traitement confidentiel des rapports

Les rapports que vous envoyez sont traités de manière strictement confidentielle par un cercle restreint d'employés du groupe CP&RM (Conformité et Gestion des risques) de la division ESG (environnement, social et gouvernance) de FH (ci-après « **le groupe CP&RM de FH** »), expressément habilités et ayant reçu une formation spécifique. Avant que les données ne soient transférées au groupe CP&RM de FH, un cabinet d'avocats allemand engagé par DQ pseudonymisera tous les rapports en supprimant toutes les données personnelles. Ce n'est que sur la base de ces rapports pseudonymisés que le groupe CP&RM de FH évaluera la question, effectuera d'autres investigations internes s'il y a lieu, et, si nécessaire, impliquera d'autres divisions de FH (telles que les services RH, juridique ou comptabilité) et les filiales de FH concernées. En règle générale, le groupe CP&RM de FH pourra contacter le dénonciateur concerné et avoir accès à ses coordonnées uniquement si le dénonciateur décide de partager ces informations. Le groupe CP&RM de FH pourrait avoir accès à d'autres données personnelles figurant dans le rapport du dénonciateur.

Pendant le traitement d'un rapport ou d'une enquête interne, il peut s'avérer nécessaire de partager les rapports avec d'autres employés, des divisions de filiales de FH ou des spécialistes externes des enquêtes. Toutes les personnes impliquées dans ces activités sont soit soumises au secret professionnel, soit tenues à la confidentialité par des dispositions contractuelles appropriées.

Partage d'informations avec des destinataires en dehors de l'UE/EEE

Afin de mener ou de compléter des enquêtes internes, les données personnelles que vous avez fournies dans votre rapport peuvent être transférées à des sociétés Fujifilm ou à des tiers en dehors de l'Union européenne (ci-après, « **l'UE** ») ou de l'Espace économique européen (ci-après, « **l'EEE** ») - en particulier, le Japon. La Commission européenne ayant décidé que le Japon assure un niveau adéquat de protection des données à caractère personnel à compter de janvier 2019, vos données à caractère personnel peuvent être transférées entre l'UE, l'EEE et le Japon sans devoir mettre en œuvre les garanties supplémentaires généralement requises pour les transferts vers des pays tiers. En cas de changements importants concernant les lieux de traitement, nous vous en informerons sans délai et mettrons en place les mesures de protection nécessaires pour assurer la sécurité de vos données.

Accès d'organismes gouvernementaux

FH peut également être tenue par la loi de fournir aux organismes gouvernementaux ou aux tribunaux des informations sur les violations de la conformité. Dans ce cas, ainsi qu'en cas de perte ou de confiscation des biens de la société, nous pourrions ne pas être en mesure de retenir les informations fournies par vous.

Types de données personnelles collectées

L'utilisation du système DQ se fait sur une base volontaire. Sauf indication contraire, vous n'avez aucune obligation légale ou contractuelle d'utiliser le système DQ. Si vous soumettez un rapport via le système DQ, les données et informations personnelles suivantes peuvent être collectées et traitées :

- votre nom, si vous choisissez de révéler votre identité (ce qui est obligatoire dans certaines juridictions, auquel cas il vous sera indiqué lorsque vous utiliserez le système DQ),
- le nom de votre société, votre fonction, si vous choisissez de les révéler,
- votre adresse électronique, et
- les noms des personnes et les données personnelles d'autres personnes que vous nommez et décrivez dans votre rapport.

Information de la personne incriminée

En principe, nous sommes tenus par la loi d'informer la personne incriminée que nous avons reçu un rapport la concernant. Comme ces renseignements peuvent compromettre notre capacité d'enquêter efficacement sur l'allégation, les renseignements fournis à la personne incriminée peuvent être retardés tant qu'un tel risque existe. Toutefois, si vous avez révélé votre identité, il se peut que la personne incriminée soit informée de votre identité par les autorités concernées ou par nous-mêmes lorsqu'une autorité nous en a donné l'instruction.

Droits des personnes concernées

Selon UE-RGPD, vous et les personnes citées dans le rapport avez le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et d'opposition au traitement des données personnelles concernées. En outre, vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente conformément aux lois et règlements en vigueur si vous avez des inquiétudes concernant le traitement de vos données personnelles. À cette fin, vous pouvez contacter l'autorité de contrôle de l'État membre de l'UE dans lequel vous résidez habituellement ou le lieu de l'infraction alléguée.

Toutefois, les droits susmentionnés peuvent être limités afin d'assurer la protection du dénonciateur. Même si le dénonciateur révèle son identité, la personne accusée dans le rapport d'un dénonciateur ne peut en aucun cas obtenir de nous des informations sur son identité sur la base de son droit d'accès, sauf si le dénonciateur a fait une fausse déclaration à son sujet. Dans tous les autres cas, nous garantissons la confidentialité du dénonciateur dans toute la mesure où la loi le permet.

Durée de conservation des données personnelles

Nous nous efforcerons en tout temps d'accélérer nos enquêtes sur toute allégation d'inconduite et de terminer ces enquêtes dès que raisonnablement possible. Les données personnelles ne sont conservées qu'aussi longtemps que nécessaire pour clarifier la situation et évaluer le rapport, qu'il existe un intérêt légitime du FUJIFILM ou que la loi l'exige. Une fois le traitement de l'état terminé, ces données sont supprimées conformément aux exigences légales applicables.

Utilisation du portail de rapports

La communication entre votre ordinateur et le système DQ s'effectue via une connexion Internet cryptée (SSL). Votre adresse IP ne sera pas stockée pendant votre utilisation du système de reporting. Afin de maintenir la connexion entre votre ordinateur et le système DQ, un cookie est stocké sur votre ordinateur qui ne contient que l'identifiant de session (un cookie dit nul). Ce cookie nul n'est valide que jusqu'à la fin de votre session et expire lorsque vous fermez votre navigateur ou éteignez l'appareil.

Si vous souhaitez communiquer avec le groupe CP&RM de FH, vous devrez fournir une adresse électronique. Cette adresse est gardée confidentielle par DQ et conservée uniquement dans le centre de données européen utilisé pour l'exploitation du système DQ. L'adresse électronique ne sera utilisée que pour la

communication entre vous et le système DQ. L'adresse électronique ne nous sera pas transmise par le système DQ, sauf si vous y avez consenti au préalable. Toute communication entre vous et nous se fera de manière indirecte, par l'intermédiaire de DQ et du système DQ. Si vous êtes un utilisateur de la région EMEA et que vous souhaitez rester entièrement anonyme, vous devez soumettre votre rapport sans fournir d'adresse électronique. Cependant, dans ce cas, le groupe CP&RM de FH ne sera pas en mesure de vous répondre, de vous poser des questions ou de communiquer avec vous au sujet de votre signalement de quelque manière que ce soit.

Consentement et caractère volontaire

En utilisant ce système DQ, vous acceptez que vos données personnelles, dans la mesure où vous les fournissez, soient collectées, traitées et utilisées comme décrit ci-dessus. Si vous ne souhaitez pas que FH collecte, traite et utilise vos données personnelles de la manière décrite ci-dessus, vous pouvez soumettre votre rapport de manière anonyme dans la mesure autorisée par les lois applicables. La divulgation de vos données personnelles est volontaire, de même que l'utilisation du système DQ.

Nous vous serions toutefois reconnaissants d'indiquer votre nom complet et vos coordonnées, car de nombreuses enquêtes internes peuvent être facilitées si le nom du dénonciateur est connu.

Le fait de fournir les informations personnelles décrites ci-dessus n'est pas une exigence légale ou contractuelle, et il n'est pas nécessaire que vous signiez un contrat avec nous, sauf disposition contraire susmentionnées. Le défaut de votre part de fournir les données nécessaires telles que décrites ci-dessus lorsque vous utilisez volontairement le système DQ peut limiter l'efficacité de la FH à enquêter sur toute réclamation que vous lui soumettez par l'entremise du système DQ.